

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2023 (Du 26 décembre 2023 au 5 janvier 2024)

.....



Votre enfant va aller au centre de loisirs pendant les vacances de fin d'année ?

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Quand l'inscrire ?

Du 27 novembre au 11 décembre 2023.

Vous devez remplir un bulletin par enfant et à chaque modification éventuelle. S'il y a des frères ou sœurs à inscrire, merci de compléter un bulletin pour chacun.



Sur internet : www.paris.fr/facilfamilles,
en vous connectant avec vos identifiants



Sur ce bulletin papier

à remettre au **Responsable Éducatif Ville (REV)** de votre école **au plus tard le lundi 11 décembre 2023.**

1. L'inscription est obligatoire pour venir au centre de loisirs. Elle est possible à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, dans le centre de loisirs de votre choix.

2. Si votre enfant est inscrit mais qu'il ne vient pas au centre, vous devrez payer la journée ou la demi-journée, sauf en cas d'absence pour maladie. Pour être remboursé, vous avez 2 mois pour donner le certificat médical de votre enfant :

- par internet, sur le site **www.paris.fr/facilfamilles**
- par courrier à la **Mission Facil'familles-210 quai de Jemmapes - 75010 PARIS**

+ 30%



Attention, vous paierez 30 % plus cher :
si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit ;
si votre enfant est inscrit dans un centre mais qu'il va dans un autre.



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE

(pour vous appeler en cas d'urgence et pour recevoir des informations sur les inscriptions) :

Parent 1, tuteur-trice, autre responsable légal-e :

Parent 2, tuteur-trice, autre responsable légal-e :

NUMÉRO FACIL'FAMILLES

(vous le trouverez en haut à gauche sur votre dernière facture)

ADRESSE MAIL : @

(pas obligatoire mais vous permet de recevoir des informations sur l'inscription)

NOM, PRÉNOM DE LA PERSONNE QUI INSCRIT L'ENFANT :

(précisez si vous êtes le parent 1, parent 2, tuteur-trice, autre responsable légal-e)

.....

J'ai bien lu les informations sur l'inscription en centre de loisirs.

Lu et approuvé, le...../...../.....

Signature

INSCRIPTION

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT À INSCRIRE :

.....
Né-e le...../...../.....à.....

Nom de l'école de l'enfant et sa classe (année scolaire 2023/2024) :

.....

Adresse du centre de loisirs que l'enfant va fréquenter :

.....

Centre de loisirs maternel

Centre de loisirs élémentaire

ATTENTION : Merci de remplir un bulletin par centre et de bien vérifier au préalable ses dates d'ouverture.

CALENDRIER : VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2023



(Faire une croix les jours ou votre enfant viendra au centre.
L'enfant ne peut pas venir seulement pour le repas.)

Lundi 25/12	Mardi 26/12	Mercredi 27/12	Jeudi 28/12	Vendredi 29/12
Férié	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin
	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repas
	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi

Lundi 01/01	Mardi 02/01	Mercredi 03/01	Jeudi 04/01	Vendredi 05/01
Férié	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin
	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Repas
	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Après-midi

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Vous souhaitez plus d'informations sur cette organisation ?
Vous souhaitez de l'aide pour remplir ce bulletin ?



Le Responsable Éducatif Ville est à votre écoute tous les jours à l'école et tous les mercredis après-midi au centre de loisirs.



Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du **3975** ou de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance de votre arrondissement.

Arrondissement	Téléphone	Arrondissement	Téléphone
Paris Centre	01 84 82 12 41	11 ^{ème} /12 ^{ème}	01 70 28 36 65
5 ^{ème} /13 ^{ème}	01 71 18 74 74	16 ^{ème} /17 ^{ème}	01 53 05 25 30
6 ^{ème} /14 ^{ème}	01 40 46 44 44	18 ^{ème}	01 84 82 78 89
7 ^{ème} /15 ^{ème}	01 56 56 17 50	19 ^{ème}	01 80 05 43 50
8 ^{ème} /9 ^{ème} /10 ^{ème}	01 80 05 43 01	20 ^{ème}	01 40 33 53 53

N'oubliez pas !

Le premier jour de votre enfant au centre de loisirs, vous devez renseigner la fiche sanitaire (pour informer des vaccins, allergies) et la remettre au Responsable Éducatif Ville de votre école.

Les informations recueillies sur la fiche de renseignements font l'objet d'un traitement par la Ville de Paris afin de gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Ces données ne sont pas partagées avec des tiers et sont conservées pour la seule durée nécessaire à la gestion des activités périscolaires et extrascolaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations en contactant la mission facil'familles (210 quai de Jemmapes, 75010 Paris – www.paris.fr/famil-familles) ou le délégué à la protection des données personnelles (dpd.paris@paris.fr).

Le règlement UE/2016 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, confère aux visiteurs ou contributeurs, personnes physiques, un droit d'accès, de rectification, et d'effacement de ses données. Tout utilisateur peut exercer ce droit en écrivant au Délégué à la Protection des Données Personnelles : dpd.paris@paris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des Données Personnelles – Ville de Paris – 5 rue de Lobau – 75004 Paris.

Depuis le début de l'année 2022, en lien avec Vous Simplifier Paris, la Ville de Paris a mis en place un **questionnaire unique de satisfaction** (DiParis) pour généraliser la mesure de la satisfaction.

Flashez ce QR Code pour donner votre avis !

